

SANTÉ DANS L'AUBE : REDONNER DES MOYENS À L'HÔPITAL PUBLIC

Trouver un médecin traitant, obtenir un rendez-vous chez un spécialiste ou accéder rapidement aux soins est devenu difficile pour de nombreuses Auboises et de nombreux Auboisi. Mais derrière le désert médical se cache une autre pénurie, moins visible : celle des femmes et des hommes qui permettent à l'hôpital public de fonctionner chaque jour.

PAR CAMILLE LAINÉ

Une forte mobilisation :

Les offres d'emploi actuellement publiées par les Hôpitaux Champagne Sud témoignent de besoins dans de nombreux services : oncologie, cardiologie, gériatrie, chirurgie, soins de longue durée ou encore bloc opératoire. L'Établissement public de santé mentale de l'Aube recrute également.

Au Centre hospitalier de Troyes, environ 2 500 équivalents temps plein, dont 280 personnels médicaux, assurent chaque année des dizaines de milliers de passages aux urgences et de consultations, examens et hospitalisations. Derrière chaque acte, il faut du personnel. Un scanner ne fonctionne pas seul, pas plus qu'un bloc opératoire ou un service de gériatrie.

Former dans le public, une nécessité

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle formation de manipulateurs en électroradiologie médicale ouvre cette année à Troyes. Et il faut le souligner : il s'agit bien d'une formation publique, portée par le lycée Marie-de-Champagne, en lien avec le Centre hospitalier de Troyes.

Former localement est une bonne nouvelle. Cela permet à des jeunes de se former dans l'Aube et peut contribuer à répondre aux besoins du territoire. Le Centre hospitalier recherche d'ailleurs des manipulateurs en électroradiologie pour ses propres services.

Mais former davantage ne suffira pas. Une fois diplômés, ces professionnels pourront exercer dans le public comme dans le privé. Toute la question est donc de savoir si l'hôpital public disposera des moyens, des rémunérations et des conditions de travail permettant de les attirer et surtout de les conserver.

Former avec de l'argent public des professionnels dont l'hôpital a besoin pour ensuite les voir partir faute de conditions d'exercice satisfaisantes serait un immense gâchis.



L'hôpital malade des politiques d'austérité

Depuis des décennies, les politiques libérales ont progressivement imposé à l'hôpital une logique inspirée de l'entreprise : maîtrise permanente des dépenses, recherche de « rentabilité », restructurations, suppressions de lits et réduction des effectifs.

La tarification à l'activité a renforcé cette logique en faisant dépendre une part essentielle du financement des établissements du nombre et du type d'actes réalisés. Les personnels en connaissent les conséquences : équipes sous tension, horaires difficiles, rappels sur les jours de repos, perte de sens et épuisement professionnel. Et lorsque les conditions de travail se dégradent, les difficultés de recrutement alimentent à leur tour celles des équipes déjà présentes.

La crise du Covid aurait dû conduire à rompre définitivement avec cette politique. Les applaudissements adressés aux soignants ne peuvent remplacer durablement les postes, les salaires et les investissements.

Le service public, condition de l'égalité

Dans un département rural et vieillissant, laisser l'hôpital public s'affaiblir signifie nécessairement accroître les inégalités. Les premières victimes sont toujours celles et ceux qui ne peuvent ni parcourir des dizaines de kilomètres ni avancer des frais supplémentaires.

Il faut sortir des logiques libérales, cela suppose de former davantage de professionnels, mais aussi de revaloriser les métiers, améliorer les conditions de travail, recruter suffisamment pour stabiliser les équipes et investir durablement dans les établissements publics.

Face aux politiques libérales qui ont fragilisé notre système de santé, défendre et développer l'hôpital public est devenu une urgence. Parce que la santé n'est ni une marchandise ni un marché : c'est un droit et un bien commun qui doit être garanti à toutes et tous.

Sénatoriale

LA CHAMBRE HAUTE AVEC BRIOT

À l'occasion des élections sénatoriales dans l'Aube, Charline Briot portera une candidature soutenue par le Parti communiste français, le Parti socialiste et Les Écologistes. Elle aura pour suppléant Benoît Thurat. Une candidature qui veut faire entendre une voix de gauche dans un département largement dominé par la droite.

PAR LDA

Élue municipale à Troyes, enseignante et syndicaliste, Charline Briot connaît à la fois les réalités du service public et celles des collectivités locales. Son engagement s'inscrit notamment dans la défense de l'école publique, des services publics de proximité et d'une plus grande justice sociale. À ses côtés, Benoît Thurat, directeur et président des Francas de l'Aube et élu à Saint-André-les-Vergers, apporte son expérience du monde associatif, de l'éducation populaire et de l'action municipale.

Leur candidature veut d'abord rappeler le rôle concret du Sénat. Les sénateurs votent la loi mais représentent également les collectivités territoriales. Dans un département composé de nombreuses communes rurales, les décisions concernant leurs moyens financiers, le maintien des services publics, les transports, la santé ou encore l'école ont des conséquences directes sur la vie quotidienne des habitants.

Or, les collectivités sont aujourd'hui confrontées à des contraintes budgétaires toujours plus fortes. Les politiques d'austérité et le désengagement progressif de l'État réduisent leurs marges de manœuvre

alors même qu'elles doivent répondre à des besoins croissants. Fermetures de classes, difficultés d'accès aux soins, éloignement des services publics ou manque de solutions de transport frappent particulièrement les territoires ruraux.

Dans ce contexte, la candidature de Charline Briot et Benoît Thurat entend défendre une autre conception de l'action publique : donner aux communes les moyens d'agir, renforcer les services publics et faire contribuer davantage les plus riches et les grandes entreprises au financement de la solidarité nationale.

Le soutien commun du PCF, du PS et des Écologistes donne également à cette candidature une dimension de rassemblement. Dans une Aube où la droite dispose d'une implantation historique particulièrement forte, c'est un signal fort.

Au-delà de l'élection d'une sénatrice, l'objectif affiché est ainsi de faire exister auprès des grands électeurs auboisi une alternative aux politiques libérales et de porter au Sénat les préoccupations des communes, des services publics et de celles et ceux qui les font vivre.

L'HUMEUR

DE GISELE MALAVAL

VIVRE MIEUX

Cette année, la Fête nationale de l'Unità, le journal communiste fondé par Gramsci, a eu lieu en même temps que la Fête de l'Humanité, à Pomigliano, ville historique des grandes usines. Et Elly Schlein, secrétaire du PD, le 12 septembre, a rappelé qu'une politique de transformation sociale ne peut être portée que par une trajectoire collective, par une force collective, populaire mais jamais populiste. Le même jour, Fabien Roussel dans son discours sur la Grande Scène, sous un soleil de plomb, a remis à l'honneur la notion d'intérêt de classe, moteur de toute transformation sociale. Comme dans l'Ancien Régime, la finance, en sous-main dans les gouvernements Macron, s'est attribué des privilèges, tels les 500Mds € d'impôts supprimés ou baissés ou la négociation de l'amende pour fraude fiscale, privilèges qui seront abolis en cas de victoire et remplacés par le rétablissement de l'ISF et une cotisation sur les revenus financiers et les dividendes. Ces privilèges n'ont pu être mis en place que par l'absence de démocratie effective là où est le pouvoir. À l'Assemblée nationale, par exemple, et dans les élections en général.

« On travaille, on décide », ce devrait être ainsi. C'est pourquoi il faudra exiger partout la parité sociale, en plus de la parité tout court : au gouvernement, à l'Assemblée, comme dans les entreprises. La démocratie, en effet, n'a pas d'autre sens : le peuple doit gouverner parce qu'il en a le pouvoir, pouvoir qu'il a arraché, en ce qui nous concerne, à la Révolution, et qu'il doit nécessairement reprendre pour, et c'est urgent, vivre mieux.

www.aubeane.fr

Aubeane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

SOLIDARITÉ 100% HUMAIN PAS D'ACTIONNAIRES SANS LIMITE D'ÂGE

ABSENCE DE SÉLECTION

03 25 79 10 43

f aubeane

TROYES 59 bd Blanqui ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gornet Bolvin BAR-SUR-AUBE 157 Rue nationale

L'OEIL DE GLEBE



TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Les Mousquetaires

Producteurs DICI

**TOUS UNIS AVEC
LES PRODUCTEURS
LOCAUX**

Intermarché



MOTION DES DÉLÉGUÉS DE LA MUTUELLE AUBEANE du 26 juin 2026

Toute contribution supplémentaire des adhérents.es mutualistes est inacceptable !

OPPOSITION À L'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ SUR LES COTISATIONS ET OPPOSITION AU GEL DES COTISATIONS POUR 2026

L'Assemblée générale de la mutuelle AUBÉANE, réunie le vendredi 26 juin à Troyes, étant profondément attachée aux valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale qui fondent le modèle mutualiste, reste consciente de l'importance cruciale que représente l'accès à une protection sociale de qualité pour toutes et tous.

- Considérant avec gravité l'introduction, dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, via son article 13, d'une taxe exceptionnelle supplémentaire de 2,05 % sur les contrats de complémentaire santé, assortie d'un gel des cotisations pour 2026,
- Considérant que les mutuelles sont déjà confrontées à une hausse continue des dépenses de santé et des transferts de charges réglementaires,
- Considérant que la décision de geler les cotisations des mutuelles pour l'année 2026 fragilise les équilibres techniques et financiers des organismes mutualistes et compromet leur capacité à garantir durablement leurs engagements envers leurs adhérents,
- Rappelant que ces cotisations ne sont pas des profits mais ont vocation à couvrir les besoins de santé essentiels de nos adhérents,

L'Assemblée Générale :

- Déploie que ces mesures viennent fragiliser un système solidaire déjà mis à rude épreuve par les inégalités croissantes et les défis sanitaires contemporains,
- S'insurge contre la tentation récurrente de faire peser sur les adhérents mutualistes le poids des politiques d'austérité, au détriment de l'intérêt général et de la cohésion sociale,

Sur la base de ces différentes considérations, l'Assemblée générale :

- réaffirme son engagement sans faille pour la défense d'un système de santé accessible, solidaire et universel,
- demande aux pouvoirs publics de supprimer la fiscalité sur les cotisations ainsi que le gel des cotisations pour 2026,
- appelle enfin ses adhérents à rester mobilisés, convaincus que la solidarité mutualiste est un pilier indispensable pour construire une société plus juste et plus humaine.

LE BILLET DE LOUIS MICHEL

LE RUISSellement ; PROMETTRE DE L'EAU AUX ASSOIFFÉS !

Il était une fois, dans notre pays où le service public manquait d'eau, où la population craignait la sécheresse, un homme providentiel qui depuis les salons feutrés de son palais de l'Élysée avait trouvé une formule magique. Pointant son index sur le front, il ne s'était pas écrié Eurêka ! comme Archimède, mais ruissellement !

L'idée est d'une simplicité confondante, presque biblique. Pour que les pauvres puissent enfin s'abreuver, il suffisait de remplir à ras bord les verres des plus riches. Une fois la coupe d'or débordante, quelques gouttes miraculeuses finissaient nécessairement par s'échapper et choir avec grâce sur la plèbe assoiffée.

Dans l'esprit de notre Jupiter d'opérette, les riches ne sont pas des profiteurs : ce sont des premiers de cordée. Et que font les premiers de cordée quand on leur allège leur sac à dos de quelques milliards d'impôts ?

Ils investissent dans des usines de pointe, créent des milliers d'emplois verts et distribuent des primes de Noël à leurs salariés émus aux larmes.

D'après notre Emmanuel, ils font tourner l'économie, française et même mondiale. Alors pourquoi augmenter le SMIC, donner les moyens pour financer les hôpitaux quand on peut simplement supprimer l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) et instaurer la flat tax ?

En somme, dans le monde de la macronie économique la gravité fiscale fait office de justice sociale.

C'est beau de rêvasser, mais dans la réalité la mécanique des fluides déraile. Ils achètent des actions Apple, financent des start-ups, passent leur temps sur leur yacht à Saint-Tropez et placent le reste dans un fonds immobilier à Luxembourg et dans des paradis fiscaux où là, leur fric sera à l'abri des inspecteurs des impôts.

La théorie du ruissellement repose sur l'idée que les allègements fiscaux et les avantages accordés aux plus riches et aux grandes entreprises finissent par bénéficier à l'ensemble de la société, par le biais de l'investissement, de la création d'emplois et de la consommation. Foutaises ! Un subterfuge de plus pour nous faire avaler la pilule.

En réalité, la théorie du ruissellement, c'est l'art d'attendre qu'il pleuve en plein désert, mais hélas, la tuyauterie est toujours bouchée du haut et le vase n'est pas près de déborder.

EN FORCE À LA FÊTE DE L'HUMA !



Le stand de notre fédération du PCF était présent sur cette fête, maintenant bien installée au Plessis-Pâté, en face de la scène Nina-Simone. Nous y avons proposé, comme lors des éditions précédentes, la fameuse poêlée auboise, qui bénéficie d'un très grand succès, de délicieux Aub'dogs et, pour la première année, des crêpes sucrées.

Quelques chiffres :

- Plus de 50 militant.e.s ont œuvré en cuisine, au service, au bar, au montage et au démontage.
- Près de 1 300 poêlées et plus de 1 000 crêpes sucrées ont été vendues.
- Sur les trois jours, ce ne sont pas moins de 530 000 visiteur.euse.s qui ont pu profiter de 120 débats et de dizaines de concerts avec de superbes têtes d'affiche.

Deux concerts ont été très appréciés le samedi : celui de Pascal et Claire Genneret, que nombre d'Aubois.e.s connaissent pour ses textes satiriques et politiques, et celui de Sanse, un rappeur qui a fait l'unanimité par ses textes engagés sur l'anticapitalisme, l'écologie et le féminisme.

Une ambiance formidable sur le stand et sur la fête en général, sous la poussière certes, mais avec une farouche envie de faire perdurer ces moments de fraternité, d'amitié et d'échanges.

Hâte de s'y retrouver avec cette équipe auboise, qui est fantastique dans son investissement et sa joie de vivre cette aventure collective.

Maintenant, c'est collectivement que nous devons faire campagne pour porter le score du PCF au plus haut et, comme l'a dit Fabien Roussel, faire gagner la gauche et, par voie de conséquence, battre l'extrême droite !

DAVID MORIN

ANNONCES LÉGALES

Par AGE du 25/08/2026 les associés de la société GRILL SAINT JEAN, SAS au capital de 10 000€, ayant son siège social 21 Rue Champeaux 10000 TROYES immatriculée sous le n°907 577 910 RCS TROYES ont pris acte de la démission de :
Madame Anne BAICRY de ses fonctions de Directrice Générale à compter du même jour.
Modification sera faite au RCS de TROYES.

SCI Louis Bonbon
8 rue Bégand 10000 Troyes
Capital de 10000 Euros
Siren 48438112400011
Immatriculation le 31 aout 2005

DISSOLUTION ET LIQUIDATION ANTICIPÉE

SCI LOUIS BONBON
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 8 rue Bégand, 10000 Troyes
RCS Troyes 484 381 124
Aux termes de l'AGE du 04/09/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société au 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Liquidateur : M. Pascal Thomas, demeurant 12 rue Bégand, 10000 Troyes.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social (8 rue Bégand, 10000 Troyes).
L'Assemblée a également approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 04/09/2026.
Modification et radiation au RCS de Troyes.

SCI Loft Factory
8 rue Bégand 10000 Troyes
Capital de 122000 Euros
Siren 44295005100015
Immatriculation le 30 juillet 2002

DISSOLUTION ET LIQUIDATION ANTICIPÉE

SCI LOFT FACTORY
SCI au capital de 122 000 €
Siège social : 8 rue Bégand, 10000 Troyes
RCS Troyes 442 950 051
Aux termes de l'AGE du 04/09/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société au 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Liquidateur : M. Pascal Thomas, demeurant 12 rue Bégand, 10000 Troyes.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social (8 rue Bégand, 10000 Troyes).
L'Assemblée a également approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au

liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 04/09/2026.
Modification et radiation au RCS de Troyes.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TROYES (AUBE), du 9 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VIRA
Forme sociale : Société civile immobilière
Capital social initial : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 23 rue de Beaumont – 10190 VAUCHASSIS
Objet social : l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers, sous quelque forme que ce soit, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets, la constitution de toutes sûretés réelles, Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Mme Virginie CLAUDE et M. Raphaël CHERON, demeurant ensemble 17 route de Bercey – 10190 VAUCHASSIS
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, et ascendants ou descendants du cédant, agrément obtenu à l'unanimité des associés pour les autres cessions.
Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

La gérance

DOCTEUR MICHELIN ALEXIA
SELARL au capital de 100 000 €
Siège social : Place de la République
10190 ESTISSAC
RCS TROYES 933 192 221

En date du 11/09/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 01/11/2026 et de modifier l'article Article 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au Place de la République, 10190 ESTISSAC.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 1 rue du commerce, 10440 TORVILLIERS.
L'inscription modificative sera portée au RCS TROYES tenue par le greffe du tribunal.
Alexia Michelin, associée unique et gérante